

Objetif

Le présent document contient des informations essentielles sur l'option d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cette option d'investissement et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés et de vous aider à le comparer à d'autres options d'investissement.

Option d'investissement :

Nom de l'option d'investissement :	FAS EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028	Assureur :	BPCE Life
Site web :	www.life.groupebpce.com	Dernière mise à jour :	le 31/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter une option d'investissement qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste cette option d'investissement?

Type

FAS (Fonds d'Assurance Spécialisé)

Objectifs

Dans une optique à moyen terme (5 ans), le Fonds d'Assurance Spécialisé sera investi dans l'Emprunt BPCE ASV Juin 2028 (ISIN : FR001400HRP6), à savoir une obligation Senior préférée, sous l'appellation « EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028 ». Il s'agit d'un titre de créance émis par BPCE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance de droit français ayant son siège social situé au 7, promenade Germaine Sablon 75013 Paris, France. Son Identifiant d'Entité Juridique est 9695005MSX1OYEMGDF46.

L'EMPRUNT BPCE ASV JUIN 2028 est un support en unités de compte « temporaire » référencée au sein des contrats d'assurance vie ou de capitalisation assurés par BPCE Life. Ce support en unités de compte se caractérise par une période de commercialisation limitée et une durée d'investissement de 5 ans. Les intérêts seront capitalisés au taux de 4,00% l'an, du 30 juin 2023 au 30 juin 2028.

Date d'émission : les obligations seront émises le 30 juin 2023. Les intérêts seront capitalisés et versés le 30 juin 2028 (« Date d'échéance »).

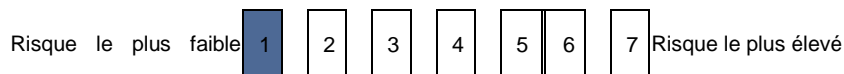
Cet investissement a vocation à être conservé durant toute la durée de vie de l'Emprunt, à savoir 5 années à compter de la date d'émission. Le risque de fluctuation de la valeur du portefeuille est moyen et le risque de perte en capital est faible, à l'échéance. Toute sortie avant la date d'échéance peut entraîner un gain ou une perte de tout ou partie du capital investi non mesurable à priori.

Investisseurs de détail visés

Ce profil de gestion est accessible aux personnes physiques sans expérience particulière sur les marchés financiers qui cherchent la valorisation du capital investi mais qui sont prêtes à supporter des fluctuations moyennes et une perte en capital.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque ci-dessus part de l'hypothèse que vous conservez l'option d'investissement sur une durée de 5 années, à partir de la date d'émission, soit jusqu'au 30/06/2023.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs. L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 euros		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 100,10 €	10 564,83 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	-9,00%	1,85%	4,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 400,70 €	10 793,42 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	-5,99%	2,58%	4,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 411,41 €	11 385,60 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	4,11%	4,42%	4,00%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 623,60 €	11 487,18 €	12 166,53 €
	Rendement annuel moyen	6,24%	4,73%	4,00%

Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000€.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres options d'investissement.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'option d'investissement.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts de l'option d'investissement elle-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si BPCÉ Life n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Il existe un mécanisme de sécurité pour les souscripteurs d'un contrat d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance luxembourgeoise. Cette protection est garantie par la séparation légale et physique entre les avoirs des souscripteurs d'une part, et les actifs des actionnaires et autres créanciers de la compagnie d'assurances d'autre part. Ce mécanisme implique la signature d'une convention de dépôts tripartite entre le Commissariat Aux Assurances (l'autorité de contrôle du secteur des assurances), la compagnie d'assurance et la banque dépositaire. En cas de faillite ou de défaut de l'assureur, le client détient un privilège absolu (créancier de 1er rang) sur ses placements qui prime tous les autres créanciers, y compris l'État luxembourgeois.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000€. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option d'investissement ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement 10.000€	Si vous sortez après		
	1 an	3 ans	5 ans Période de détention recommandée
Coûts totaux	100€	340,53 €	619,45 €
Réduction du rendement par an	1,00%	1,00%	1,00%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Les lignes présentant les coûts accessoires, indiquant 0,00%, sont sans objet concernant la présente option d'investissement.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,00%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez payer ; il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,00%	L'incidence des coûts encourus lors des achats/ventes des investissements sous-jacents à l'option d'investissement.
	Autres coûts récurrents	1,00%	L'incidence des coûts prélevés chaque année pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions d'intéressement	0,00%	L'incidence des commissions liées aux résultats.
	Frais de performance	0,00%	L'incidence des commissions d'intéressement.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Délai de réflexion/rétractation : il n'existe pas de délai de réflexion ou de renonciation concernant l'investissement effectué sur ce produit d'investissement.

Durée de détention recommandée : CINQ ans à compter de la date d'émission.

Conséquences potentielles d'une sortie du capital avant le terme : un gain ou une perte en capital en fonction de l'évolution du marché.

Comment introduire une réclamation ?

Vous pouvez vous adresser soit à votre interlocuteur habituel dans votre établissement bancaire du groupe BPCE dont vous êtes le client, soit directement à BPCE Life – A l'attention du service relation clients, commercial ou juridique (en fonction de l'objet de sa demande) 51, avenue JF Kennedy 1855 Luxembourg LUXEMBOURG.

Si malgré ses efforts, vous n'étiez pas satisfait de la réponse de BPCE Life, vous pouvez demander un avis au médiateur de l'assurance par une demande adressée à Médiation de l'assurance – Association des Compagnies d'Assurances et de Réassurances (A.C.A.), B.P. 448, 2014 Luxembourg, LUXEMBOURG

Union Luxembourgeoise des Consommateurs (U.L.C.), 55 rue des Bruyères, 1274 Howald, LUXEMBOURG. Le site internet <http://www.aca.lu/> précise les modalités d'intervention du Médiateur en Assurances.

Autres informations pertinentes

Nous vous rappelons que le présent document est régulièrement mis à jour et que vous trouverez la dernière version en ligne sur le site internet <https://priips.life.groupebpce.com>.

Pour toute information, veuillez contacter nos services.